



Groupe de travail **Organisation et évolution des services publics** **Compte-rendu de la réunion du 2 mars 2006**

Présents : Gérard CUVILLIEZ, Raoul DEGRIL, Maurice KATSURAKIS, Marie-Pierre LIANDRAT, Jean-Claude PEPE, Yves PERRIN TOININ, Guy VERNHES.

Excusés : Louis CAILLOL, Philippe CAPDEVILLE, Juan CASTRO, Jacques LOPEZ, Mireille MARIA, Jean-Claude PICAL, Jacques VALAYER, Jean CALOU, Jean-Paul DEMOUVEAUX, Benoît HANNART.

Le groupe de travail reprend sa réflexion sur le P.D.U (Plan de Déplacement Urbain).
La méthode de travail retenue consiste en ce que les membres du groupe procèdent à la lecture des « priorités » du P.D.U qui sont à traiter.
Puis formalisent par écrit leurs préconisations.
Celles-ci étant annexées au projet soumis à l'enquête publique d'avril 2006.

Priorité n°2 : La réouverture de la voie de Valdonne.

- ✓ Concevoir la voie en site propre de Valdonne comme un axe structurant majeur d'Aubagne à Gardanne.
- ✓ Accord avec la région qui évoque la liaison de Gardanne à Carnoules,
- ✓ Prévoir des parcs de stationnement-Relais avec les arrêts sur la voie de Valdonne : la Bouilladisse/ Destrousse, Roquevaire, les Solans,

Le Conseil de développement soutient :

- A. L'utilisation de la voie en site propre pour un transport en commun guidé.
- B. La poursuite d'une réflexion intermodale: bus-train/tram-parcs relais;
- C. (à court terme réfléchir sur le positionnement des « stations bus » avec les futures gares ou parc-relais liés à la voie de Valdonne)
- D. La conception du projet par tranche, pour dynamiser sa réalisation (1ère tranche : Aubagne/ Solans)
- E. Une dynamisation de l'étude de la réalisation et des coûts en relançant les divers partenaires (REGION, RFF et SNCF notamment)

ENSEMBLE pour DEBATTRE
PROPOSER et CONSTRUIRE ICI.
ENSEMBLE pour un TERRITOIRE SOLIDAIRE
un AVENIR PARTAGÉ



Priorité n°3 : Amélioration des dessertes externes
3^{ème} voie S.N.C.F et pôle d'échange :

- ✓ Redimensionner le pôle d'échange d'Aubagne-centre et créer un nouveau pôle aux Solans,
- ✓ Reformuler le cinquième paragraphe de la page 55. La rédaction actuelle semble accepter le retard de la réalisation de la 3^{ème} voie S.N.C.F comme une fatalité.
- ✓ Le groupe propose une formulation offensive sur un retard non seulement inadmissible, mais surtout préjudiciable à la qualité de vie et à l'environnement de tout ce bassin de vie. De ce fait, le projet de la voie de Valdonne est indissociable de la 3^{ème} voie S.N.C.F. C'est l'ensemble des P.D.U (du territoire et des territoires voisins) qui est déséquilibré.

Priorité n°4 : Une politique tarifaire intégrée et combinée multi-service.

- ✓ La mise en place d'une billettique tous modes, tous services, tous réseaux, s'impose comme indispensable au développement des transports collectifs,
- ✓ Le Conseil de développement appelle les autorités organisatrices à finaliser rapidement la mise en œuvre d'une télé -billettique commune intermodale.
- ✓ Le groupe de travail relève une contradiction (page 59), dans le fait de coupler le péage autoroutier à l'accès aux transports collectifs. La philosophie du P.D.U repose sur le principe de réduction de l'utilisation de la voiture; cette disposition semble au contraire encourager l'usage de cette dernière. Il est vrai qu'en l'absence de moyens de déplacements collectifs suffisants et fiables, les automobilistes que le coût du péage dissuade, transitent par la nationale et traversent les villages de façon bruyante et polluante,
- ✓ Le groupe, considère que cette disposition, au demeurant onéreuse pour l'ensemble des collectivités publiques intéressées, ne peut, à la limite, n'être que transitoire et cesser avec déploiement du P.D.U.

Priorité n°5 : Limitation du trafic de transit :

Sécuriser les traverses urbaines et élaborer des plans de circulation.

- ✓ Il est proposé page 61 de retravailler la formulation des problématiques du comportement civique des conducteurs,
- ✓ Parler de valeurs ethniques, de partage, de respect et supprimer la connotation sécuritaire de formule comme « restauration d'un ordre civique » et de « pacifier aux mieux les zones habitées ».



Priorité n°6 : Amélioration de l'accessibilité du triangle autoroutier.

- ✓ La partie en amont de l'échangeur des Solans doit être repensée et sécuriser à la hauteur de Napollon à la sortie autoroutière d'Aubagne-centre,
- ✓ Cet échangeur devra intégrer le parc-relais futur de la voie de Valdonne au niveau de la gare des Solans.

Le groupe de travail se réunira à nouveau le **mercredi 15 mars 2006** sur le P.D.U et traitera les priorités 7, 8, 9, 10, 11, 12 à la suite de quoi un projet de synthèse sera proposé à l'adoption du groupe.

Jean-Claude PEPE

Président du groupe de travail
Organisation et évolution des services publics.

ENSEMBLE pour DEBATTRE
PROPOSER et CONSTRUIRE ICI.
ENSEMBLE pour un TERRITOIRE SOLIDAIRE
un AVENIR PARTAGÉ